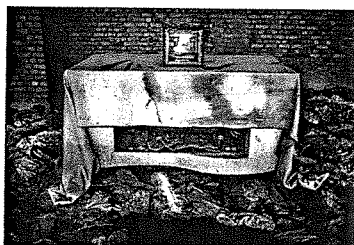


ESPRIT

France-Rwanda, et maintenant ?

*Quinze ans après le génocide, une relation à reconstruire
La responsabilité de la France vue du Rwanda
L'histoire des massacres, entre banalisation, révision et négation
Peut-on imaginer une prévention internationale des génocides ?*

*Stéphane Audoin-Rouzeau, Jean-Pierre Chrétien,
Hélène Dumas, Antoine Garapon, Rafaëlle Maison*



Le livre entrera-t-il dans l'âge numérique ?

Pascal Fouché, Thierry Quinqueton

Les climato-sceptiques : impostures et sophismes

Olivier Godard

La zone extrême : la télévision favorise-t-elle la violence ?

Laurent Bègue, Michel Terestchenko

Les papes entre béatification et scandales

Claude Langlois, Jean-Louis Schlegel

L'abandon de la taxe carbone et le reflux de l'écologie de droite.

Grand Paris : l'impasse du Grand Soir institutionnel.

Nicolas Sarkozy : à quitte ou double ? L'atelier de Lucian Freud.

Mai 2010

FRANCE-RWANDA, ET MAINTENANT ?

La France et le Rwanda, quinze ans après le génocide

Responsabilité, brouille et reconstruction

L'IDÉE de ce dossier consacré au Rwanda à travers les enjeux du génocide de 1994 pour la société française est née à Kigali en avril 2009, où plusieurs des auteurs réunis ici étaient sur place lors des cérémonies du quinzième anniversaire. Au-delà de l'effroi que suscite toute confrontation avec la cruauté extrême de ce génocide, comment n'être pas frappé par la faible perception au sein de la société française des questions soulevées par le génocide des Tutsi rwandais, et ce en dépit de la violence des polémiques récentes qui ont semblé plutôt dissuader nos compatriotes de s'y intéresser ? Pourtant il le faut, tant les questions que pose l'engagement de la France au Rwanda sont nombreuses et douloureuses.

Il fallait absolument lever la chape de plomb qui pesait sur ce qui apparaissait comme un secret d'État. Une partie de ce travail a commencé par la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays et par le voyage historique que le président de la République française a effectué le 25 février 2010. Dans les propos liminaires tenus lors de sa conférence de presse, celui-ci a dénoncé « des erreurs, des erreurs d'appréciation, des erreurs politiques [qui] ont été commises ici. Et elles ont eu des conséquences absolument dramatiques ». La phrase a été largement reprise par la presse française. En revanche, celle-ci s'est plutôt abstenue de mentionner les réponses aux questions posées qui, dans une large mesure, allaient plus loin. À la question d'une journaliste relevant que « la France ne demand[ait] pas pardon », Nicolas Sarkozy a répondu :

J'ai dit les choses mais je peux les préciser. Grave erreur d'appréciation. Forme d'aveuglement quand nous n'avons pas vu la dimension génocidaire du gouvernement du Président qui a été assassiné. Erreur dans une opération « Turquoise » engagée trop tardivement et sans doute trop peu.

Ce « trop peu » pouvant viser évidemment les formes de passivité des forces françaises sur place, dont il sera question dans ce dossier, à la fois contre les tueurs toujours en action dans la zone d'intervention de l'armée française, dite « Turquoise » (juin-août 1994), puis lors de leur passage en masse au Zaïre lors de la poussée finale des forces du FPR (Front patriotique rwandais, dirigé par Paul Kagame, parti au pouvoir depuis 1994). Un peu plus loin dans son intervention à Kigali, le président de la République a également parlé d'une « étape » dans le processus engagé ce jour-là¹.

C'est dans ce contexte nouveau et plus serein qui, s'il a débloqué une situation, n'a pas résolu toutes les questions, loin de là, que nous proposons de rouvrir le dossier du génocide des Tutsi rwandais de 1994. L'heure n'est donc plus aux accusations mais plutôt à un retour sur les enjeux de ce drame. Comme l'a dit avec justesse Jacques Julliard, « ce ne sont pas les excuses, c'est la vérité qui seule est capable de refermer les plaies² ». Dans cette optique, Rafaëlle Maison abordera ces enjeux de front avec l'analyse des archives Mitterrand et Stéphane Audoin-Rouzeau sous un autre angle, à travers l'analyse historique du rapport Mucyo (automne 2008) sur le rôle de la France dans le génocide.

Mais l'histoire ne parvient pas à épuiser le sens de cet événement : le génocide de 1994 est, et restera probablement longtemps, un immense défi pour toutes les disciplines concernées, de près ou de loin, par la question des violences extrêmes. À commencer par les sciences sociales, dont les outils forgés à travers et pour l'étude de configurations antérieures sont parfois inadaptés. Au-delà des différences juridiques, ce qui distingue un massacre, voire un crime contre l'humanité, d'un génocide, c'est que ce dernier reste toujours un défi pour la pensée elle-même ; un massacre, qui peut être quantitativement plus important, n'opère pas la même déstabilisation de nos catégories de pensée. Ainsi n'avons-nous pas fini d'élucider – si tant est que nous y arrivions un jour – les conséquences de la Shoah comme événement historique et comme événement de pensée. Il en est de même pour le génocide de 1994 en raison de sa violence extrême (rappelons qu'au moins 800 000 personnes furent assassinées en trois mois, dont les deux tiers dès les six premières semaines du génocide), de son caractère intra-religieux, intra-communautaire (on a parlé de « génocide de voisinage »), voire intra-familial.

Cette spécificité sera mise à l'épreuve par la nouvelle doctrine de la prévention du génocide instituée par l'administration Clinton après le Rwanda précisément, comme le montre la brève histoire que retrace en conclusion Antoine Garapon. Vient auparavant l'enjeu constitué par

1. Citations tirées du site officiel de l'Élysée (<http://www.elysee.fr>).

2. Jacques Julliard, « Rwanda : quand l'historien paraît... », *Le Nouvel Observateur*, 4-10 mars 2010, n° 2365, p. 40.

l'historiographie du génocide de 1994 – historiographie très jeune encore, nécessairement, et pourtant traversée déjà par de multiples lignes de fracture: c'est le thème qu'aborde Jean-Pierre Chrétien. Hélène Dumas traite pour sa part d'une anfractuosit  spécifique de cette historiographie naissante avec la question du négationnisme qui, d s l'origine, s'est lov e dans le regard port  sur l' v nement de 1994 et ses suites: un n gationnisme lui-m me in dit, puisqu'il ne nie pas la r alit  du massacre initial mais tente d' tablir, non sans un certain succ s dans la sph re publique (tout au moins jusqu'ici), une  quivalence criminelle entre les victimes et les bourreaux.

Lors de la visite pr sidentielle   Kigali le 25 f vrier 2010, on s'attendait   ce que la cr ation d'une commission historique franco-rwandaise soit annonc e. Sans doute  tait-ce encore trop t t, et on ne peut que regretter qu'un travail historique de ce type ne puisse  tre engag  conjointement. Il n'emp che que le moment n'a jamais  t  aussi favorable, alors que les relations entre la France et le Rwanda ont pris un tournant d cisif, pour r unir juristes, historiens et sp cialistes de cette r gion de l'Afrique. C'est cette rencontre que voudrait pr figurer ce dossier pour aider la soci t  fran aise   s'appropri er, enfin, cet  v nement.

St phane Audoin-Rouzeau et Antoine Garapon

Chronologie

- 1924 – Le Rwanda et le Burundi sont r unis en un territoire du Ruanda-Urundi, administr  par la Belgique sous mandat de la SDN (de l'ONU apr s 1945) et rattach  de fait au Congo.
- 1959, novembre – D but de la « r volution sociale » hutu.
- 1961, septembre – R f rendum abolissant la monarchie tutsi.
- 1962, juillet – Ind pendance. Gr goire Kayibanda est pr sident de la R publique.
- 1963, d cembre – Attaque d'exil s tutsi suivie de repr sailles (au moins 10 000 morts).
- 1973, f vrier – Nouvelle purge dans les  coles et nouvelle vague de r fugi s tutsi.
- juillet – Le g n ral Juv nal Habyarimana arrive au pouvoir par un coup d' tat.
- 1978 – Nouvelle Constitution   parti unique (le MRND). Habyarimana est  lu pr sident.
- 1988 – Conf rence internationale des r fugi s rwandais   Washington. Le Front patriotique rwandais (FPR) est cr e en Ouganda.
- 1990, octobre – Attaque du FPR au nord du pays. D but de la guerre civile.
- 1991, juin – Nouvelle Constitution ent rinant le multipartisme.
- 1992, mars – Massacre de Tutsi dans le Bugesera, cr ation de la milice extr miste des *interahamwe*.
- 1993, ao t – Accords d'Arusha entre le gouvernement rwandais et le FPR.
- octobre – Cr ation de Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), command e par le g n ral canadien Dallaire. D but de la propagande raciste de la radio RTLM.

La France et le Rwanda, quinze ans après le génocide

- 1994, janvier-mars – Blocage des accords d'Arusha par les partisans du *Hutu power*.
- 6 avril – Attentat contre l'avion de Habyarimana au retour d'une conférence à Dar-es-Salaam.
- 7 avril – Assassinats de *leaders* de l'opposition hutu et début du génocide des Tutsi.
- 8 avril – Un comité de crise formé par le colonel Bagosora constitue un gouvernement extrémiste, qui s'installe le 12 avril à Gitarama. Le FPR reprend les hostilités.
- 9-17 avril – Des militaires français et belges évacuent leurs ressortissants (opération « Amaryllis »).
- 21 et 29 avril – Le Conseil de sécurité réduit l'effectif de la MINUAR et refuse d'employer le terme « génocide ».
- 22 mai – Le FPR contrôle l'aéroport de Kigali et étend son emprise sur le nord et l'est du pays.
- 22 juin – L'ONU autorise la France à intervenir: début de l'opération « Turquoise ».
- 4 juillet – Le FPR prend Kigali. La France crée une « Zone humanitaire sûre » dans le sud-ouest.
- 13 juillet – Début d'un exode massif de réfugiés hutu (plus de 1,5 million) vers Goma, au Zaïre.
- 19 juillet – Formation du gouvernement d'unité nationale, présidé par Pasteur Bizimungu, hutu du FPR.
- octobre – Rapport d'une commission de l'ONU sur le génocide des Tutsi du Rwanda.
- novembre – Création du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), basé à Arusha.
- 1995, avril – Création du parti RDR pour succéder au MRND et encadrer les réfugiés hutu du Zaïre.
- 1996, août – Loi judiciaire sur les quatre catégories de participation au génocide
- octobre – Attaque des camps du Kivu par l'APR. 700 000 réfugiés hutu rentrent au Rwanda, près de 200 000 fuient vers l'intérieur du Zaïre où beaucoup périront.
- 1997, mai – Laurent Kabila prend le pouvoir à Kinshasa. Le Zaïre redevient le Congo.
- octobre – Répression des incursions de la rébellion hutu au nord-ouest du pays.
- 1998, août – Deuxième guerre du Congo.
- 2000, avril – Le major Paul Kagame devient président.
- 2001, janvier – Loi créant les juridictions populaires *gacaca* (en activité à partir de mars 2005).
- avril-juin – Procès de Bruxelles contre des génocidaires rwandais selon la « compétence universelle ».
- 2003, mai-septembre – Nouvelle Constitution, élections présidentielles et législatives confortant Paul Kagame et le FPR.
- 2005, juillet – Plusieurs dizaines de milliers de prisonniers sont remis en liberté.
- 2006, novembre – Kigali rompt ses relations diplomatiques avec la France après l'émission, par le juge Bruguière, de mandats d'arrêt contre des proches de Paul Kagame.
- 2008, septembre – Le FPR au pouvoir remporte les élections législatives avec 78 % des voix.
- décembre – Le TPIR condamne le colonel Bagosora, surnommé « le colonel de l'apocalypse », à la prison à vie pour « génocide ».
- 2009, novembre – Le Rwanda adhère au Commonwealth, mais rétablit ses relations avec la France.

À lire aussi dans *Esprit**

LA FRANCE ET L'AFRIQUE

Dossier

« Vues d'Afrique », août-septembre 2005.

Articles

Jean-Pierre Chrétien, « Le discours de Dakar. Le poids idéologique d'un "africanisme" traditionnel », novembre 2007.

Salim Abdelmadjid, « Joseph Ki-Zerbo: le savant, le politique et l'Afrique », août-septembre 2007.

Jean-François Bayart, Jean-Pierre Chrétien, Gérard Prunier et François-Xavier Verschave, « L'Afrique et la fin de l'ère "postcoloniale" », juin 1998 (table ronde).

INTERVENTION HUMANITAIRE ET JUSTICE TRANSITIONNELLE

Dossier

« International: démocrates s'abstenir? », août-septembre 2008.

« Les politiques de la haine », mai 1999.

Articles

Frédéric Gros: « Désastre humanitaire et sécurité humaine. Le troisième âge de la sécurité », mars-avril 2008.

Ariel Colonomos, « Les années 1990: quelle rupture morale? », octobre 2003.

Agnès Lejbowicz, « Les États face à la demande de justice internationale », octobre 2003.

Antoine Garapon et Joël Hubrecht, « La justice pénale internationale entre la balance et le sablier », juillet 2002.

LE RWANDA

Articles

Olivier Mongin, « L'humanité mise à nu. À propos du *Portail*, de François Bizot et des *Récits des marais rwandais*, de Jean Hatzfeld », novembre 2000.

Rony Brauman, Stephen Smith et Claudine Vidal, « Politique de terreur et privilège d'impunité au Rwanda », août-septembre 2000.

Jean-Pierre Chrétien, « Le Rwanda piégé par son histoire », août-septembre 2000.

Marc Le Pape, « L'exportation des massacres, du Rwanda au Congo-Zaïre », août-septembre 2000.

Jean-Pierre Chrétien, « Le nœud du génocide rwandais », juillet 1999.

Marc Le Pape, « Le Rwanda au Parlement. Une enquête sur la tragédie rwandaise », mai 1999.

Jean-Pierre Chrétien, « Rwanda et Burundi: la mémoire à vif », juillet 1997.

—, « Le Burundi va-t-il payer pour le Rwanda? », mars 1996.

—, « Rwanda: mémoire ou négation d'un génocide? », mars-avril 1995.

Colette Braeckman, « Rwanda: le temps du révisionnisme », décembre 1994.

Jean-François Bayart, « Rwanda: les ambiguïtés d'une intervention », août-septembre 1994.

Jean-Pierre Chrétien, « Burundi: pogromes sur les collines », juillet 1994.

—, « Burundi: la logique d'une guerre civile », janvier 1994.

* Voir, dans ce numéro, Jean-Pierre Chrétien, « Coup de sonde: le génocide au Rwanda, vu de l'intérieur et de l'extérieur », *infra*, p. 205-209, où l'auteur présente et discute deux études historiques récentes sur le génocide.